

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

DÉLIBÉRATION n° 2025/01/16-02-CFVU

Répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation et à la vie universitaire pour l'année 2025

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 16 janvier 2024, sous la présidence de M. Éric BERTON, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de CACQUERAY, Vice-présidente Formation,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L712-6-1,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération du Conseil d'Administration 2024-12-17-12-CA d'Aix-Marseille Université du 17 décembre 2024 fixant le montant global destiné à la formation dans le cadre du vote du budget 2025,

Considérant que la Commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique réparti, conformément à l'article susvisé, l'enveloppe des moyens destinée à la formation telle qu'allouée par le Conseil d'administration,

Après en avoir délibéré,

Article unique :

APPROUVE la répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation et vie universitaire au titre de l'année 2025 telle que détaillée ci-après :

Les éléments constitutifs de l'enveloppe formation et vie universitaire 2025	
Masse salariale formation hors emploi (HCC, Primes RIPEC et indemnités de formation continue) sur charges de service public et ressources propres	23 628 k€
Budget de fonctionnement et investissement sur subvention pour charges de service public	9 862 k€
Masse salariale, fonctionnement et investissement sur crédits loi ORE	7 623 k€
Masse salariale, fonctionnement et investissement sur crédits Projets structurants Formation France 2030 (AMPIRIC, TIGER, IDEAL (P3), DREAM-U, PANORAMA, CISAM+, BOOSTER)	7 164 k€
Masse salariale, fonctionnement et investissement sur crédits CVEC	4 400 k€
Fonds d'Intervention Pédagogique (FIP)	200 k€
Prime d'Engagement Pédagogique (PEP)	150 k€
Montant total	53 027 k€

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Cette délibération est adoptée par 26 voix pour et 6 voix contre des membres présents et représentés.

Composition : 40 membres
Membres en exercice : 40
Quorum : 21
Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, pour le Président et par
délégation,

